

Mai 2025



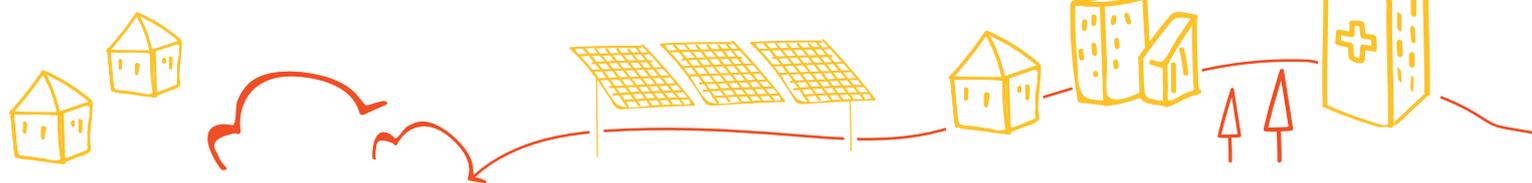
VALOREM, opérateur français en énergies vertes, en collaboration avec Mr Lionel De Robiano, étudie en accord avec les municipalités de Mons et Servas, la possibilité d'installer un parc photovoltaïque au lieu-dit « Serre De Brunet ».

Cette lettre d'information vous présente l'avancée du projet et vous informe sur l'enquête publique à venir.

**PARTICIPEZ
À L'ENQUÊTE
PUBLIQUE !**

**DU 16 JUIN AU
16 JUILLET 2025**

Faites-nous part de vos remarques
et donnez votre avis.



OÙ EN EST LE PROJET ?

A ce jour, toutes les demandes d'autorisation ont été déposées et sont en cours d'instruction par les services de l'Etat. L'arrêté préfectoral définissant les prescriptions au titre de la déclaration Loi sur l'eau a été obtenu en janvier 2025.

L'autorisation de défrichement, nécessaire à la réalisation du projet a également été demandée. Le projet est désormais **soumis à l'avis du public** tel que prévu dans la procédure régie par le Code de l'Environnement.

Une enquête publique visant à recueillir l'avis de la population sera donc menée par un commissaire enquêteur, qui rendra son avis au préfet. Ce dernier aura deux mois pour statuer sur le dossier.

CHIFFRES CLÉS

8,3 ha

DE SURFACE
CLÔTURÉE

10 GWh

DE PRODUCTION
ANNUELLE ESTIMÉE

7 MWC

DE PUISSANCE
MAXIMALE

Soit la
consommation
annuelle de près de

**1 830 FOYERS D'ALÈS
AGGLOMÉRATION***

*Chiffres ENEDIS 2023

OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE : DONNEZ VOTRE AVIS !

Dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation de défrichement, une enquête publique est ouverte **du 16 juin au 16 juillet**. Prenez connaissance du dossier d'enquête et faites nous part de vos remarques via :

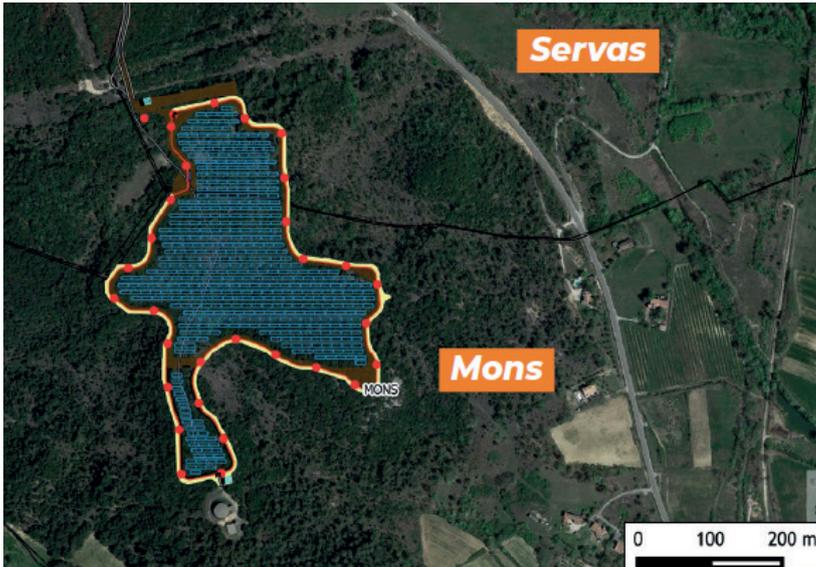
→ Les permanences en mairie
(Les modalités concernant les dates
et heures seront communiquées
ultérieurement)

→ Le site web : gard.gouv.fr
Rubriques : Publications / Enquetes
publiques

→ Ou adressez un courrier à l'attention du
commissaire-enquêteur à la mairie de Mons ou de
Servas



UNE INTÉGRATION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT



Les différentes études environnementales ont été réalisées sur une surface bien supérieure à l'emprise finale du projet (107 ha étudiés contre 8,3 ha retenus) afin d'élaborer et concevoir un projet photovoltaïque réfléchi, vertueux et surtout bien intégré à son environnement.

L'emprise finale du projet de 8,3 ha est située sur les communes de Mons et Servas.

Tous les enjeux locaux (environnementaux, humains, paysagers et topographiques) ont été pris en compte afin de définir la zone d'implantation la plus adaptée.

PROCHAINES ÉTAPES

**2021
à 2022**

Délibération favorable des communes pour les études de faisabilité
Lancement des études
Campagne de financement participatif

2023

Présentation du projet aux services instructeurs DDTM / DREAL
Permanences publiques

**2024
à 2025**

Dépôt des autorisations administratives
Instruction par les services de l'Etat

2025

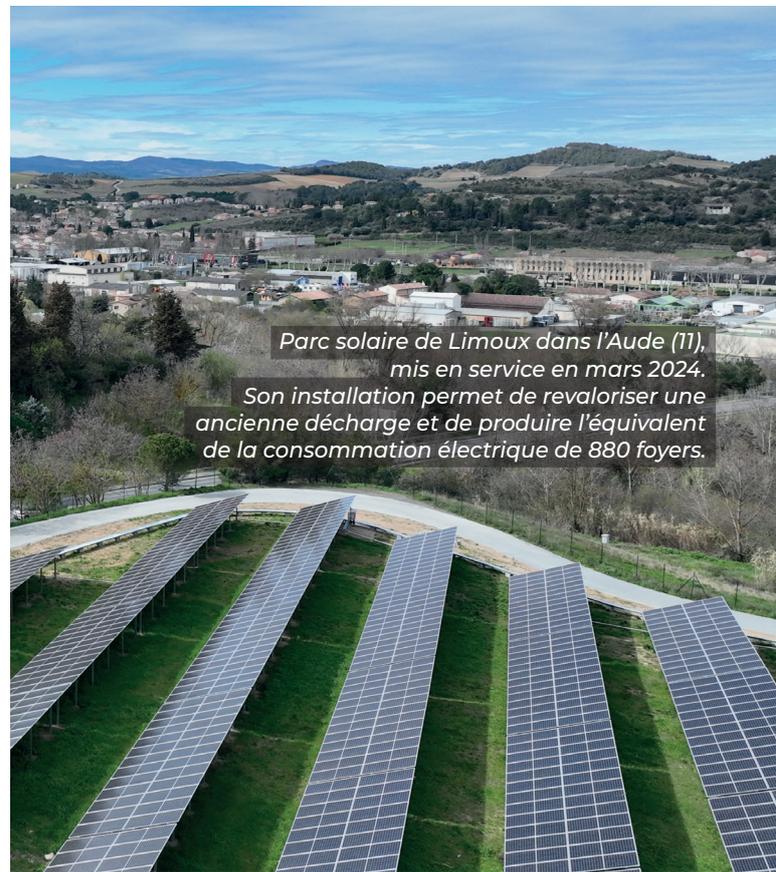
Enquêtes publiques pour le défrichement et le permis de construire

2026

Obtention des autorisations
Closing financier

**2027
et +**

Construction et mise en service
Exploitation pour une durée de 30 ans



PLUS D'INFORMATIONS :

www.parc-photovoltaïque-serre-de-brunet.fr

Lettre d'information N°2

Mai 2025
Communes de Servas et Mons

Directeur de la publication
Communication VALOREM

Votre contact dédié

Amandine Mollier
Cheffe de Projets

amandine.mollier@valorem-energie.com
06 01 27 05 89

Agence VALOREM Sud-Est

Europarc de Pichaury
1330 Rue Jean René Guillibert
Gauthier de la Lauzière Bât. C10
13 290 Aix-en-Provence

www.valorem-energie.com


VALOREM
L'ÉNERGIE D'AGIR